

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 11 décembre à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis, Claudia Doucet, Léo Gauthier, Martin Tourigny

La séance extraordinaire est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2018-12-152

Adoption des prévisions budgétaires 2019.

Il est proposé par monsieur Grégoire Bergeron, appuyé par monsieur Patrick Mathis et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil approuve les prévisions budgétaires 2019 qui suit :

REVENUS

TAXES FONCIÈRES	594 702,00\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	27 403,00\$
SERVICE INCENDIE	49 489,00\$
MATIÈRES RÉSIDUELLES COMPENSATION – COLLECTE SÉLECTIVE	85 250,00\$ 23 193,00\$
RÉSEAU ROUTIER	184 302,00\$
LOYER GARDERIE	18 000,00\$
COMPENSATION ÉCOLE	2 181,00\$
IMPOSITION DE DROITS	41 500,00\$
LOISIRS ET CULTURE	<u>9 000,00\$</u>
TOTAL DES REVENUS	1 030 520 .00\$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LÉGISLATION	36 711,00 \$
COUR MUNICIPALE	250,00 \$
GESTION FINANCIÈRE	125 139,00 \$
GREFFE	7 600,00 \$
ÉVALUATION	23 656,00 \$
AUTRES DÉPENSES	11 500,00 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÛRETÉ DU QUÉBEC APPLICATION RÈGLEMENT	55 000,00 \$ 1 602,00 \$
PROTECTION INCENDIE	102 491,00 \$

TRANSPORT ROUTIER

VOIRIE MUNICIPALE	246 613,00 \$
CONTRAT	
DÉNEIGEMENT	14 999,00 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	8 300,00 \$
ROULI BUS	2 311,00 \$
<u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
EAU	22 340,00 \$
ENLÈVEMENT DES	
ORDURES	85 835,00 \$
URBANISME ET ZONAGE	35 226,00 \$
DÉFICIT O.M.H.	1 000,00 \$
M.R.C. C.L.D.	5 429,00 \$
M.R.C. TOURISME	6 370,00 \$
M.R.C. FIBRE OPTIQUE	32 943,00 \$
AVENUE SANTÉ BOIS-	
FRANCS	4 360,00 \$
<u>LOISIRS ET CULTURE</u>	
ACTIVITÉS	
RÉCRÉATIVES	34 991,00 \$
ACTIVITÉS	
CULTURELLES	9 720,00 \$
REMBOURSEMENT &	
PRÊT	<u>156 134,00 \$</u>
TOTAL DES	
DÉPENSES	1 030 520,00\$

TAXES DE BASE

TAXES FONCIÈRES	0.54\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	0.05\$
SERVICE INCENDIE	0.07\$
VOIRIE	<u>0.19\$</u>
TAUX DE TAXES	0.85\$

EMPRUNT PRÊT DE VOIRIE 0,05\$

TAXES PAR N° CIVIQUE

SÉCURITÉ PUBLIQUE : 409 PORTES	67\$
SERVICE INCENDIE : 409 PORTES	121\$
VIDANGES: 382 PORTES	220\$
VIDANGES CHALETS : 12	110\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2018-12-153

Adoption du règlement 2018-303 – taxation 2019.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier, appuyé par madame Sandra Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 2018-303 sur la taxation 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Levée de la séance extraordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller monsieur Martin Tourigny propose la levée de la séance extraordinaire à 19 h 40. La séance est close.

« Je, Denis Lampron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les

résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Denis Lampron,
Maire

Denis Lampron,
Maire

Suzie Constant,
Secrétaire-trésorière